

# La nécropole du Petit-Chasseur

Objektyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie romande**

Band (Jahr): **112 (2009)**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## CHAPITRE V

# LA NÉCROPOLE DU PETIT-CHASSEUR

### HISTORIQUE DES RECHERCHES

En été 1965, O.-J. Bocksberger effectue une fouille de sauvetage dans le quartier de St-Guérin, à l'ouest de la ville (fig. 152). Il dégage rapidement une tombe du Second âge du Fer, à partir d'une tranchée qui avait déjà emporté le crâne et une partie du haut du corps. Au mois d'août 1968, au cours des fouilles de l'habitat néolithique du Petit-Chasseur (PC), soit le chantier PCII au sud du chantier PCI de la nécropole dolménique, une tombe de La Tène (tombe 1) est analysée en détail (Gallay 1973). En avril 1972, à l'occasion d'une construction de bâtiments, trois autres tombes sont explorées : les deux premières datent de La Tène ancienne-moyenne (tombes 2 et 3), la troisième de la période augustéenne (tombe 4)<sup>99</sup>. Enfin, en février 1992, les excavations faites en vue de la construction d'un bâtiment, à l'ouest des zones précédemment analysées, recoupent une nouvelle tombe (tombe 5, chantier PCIV, fig. 151 et 165) ; à proximité, sur la surface préservée par les terrassements en cours, on dégage deux nouvelles sépultures (tombes 6 et 7)<sup>100</sup>.



Fig. 151 — Petit-Chasseur. Vue de la zone au début des interventions de 1992 (chantier IV).

<sup>99</sup> Les données sont reprises de KAENEL 1983.

<sup>100</sup> Données reprises de CURDY *et al.* 1997.

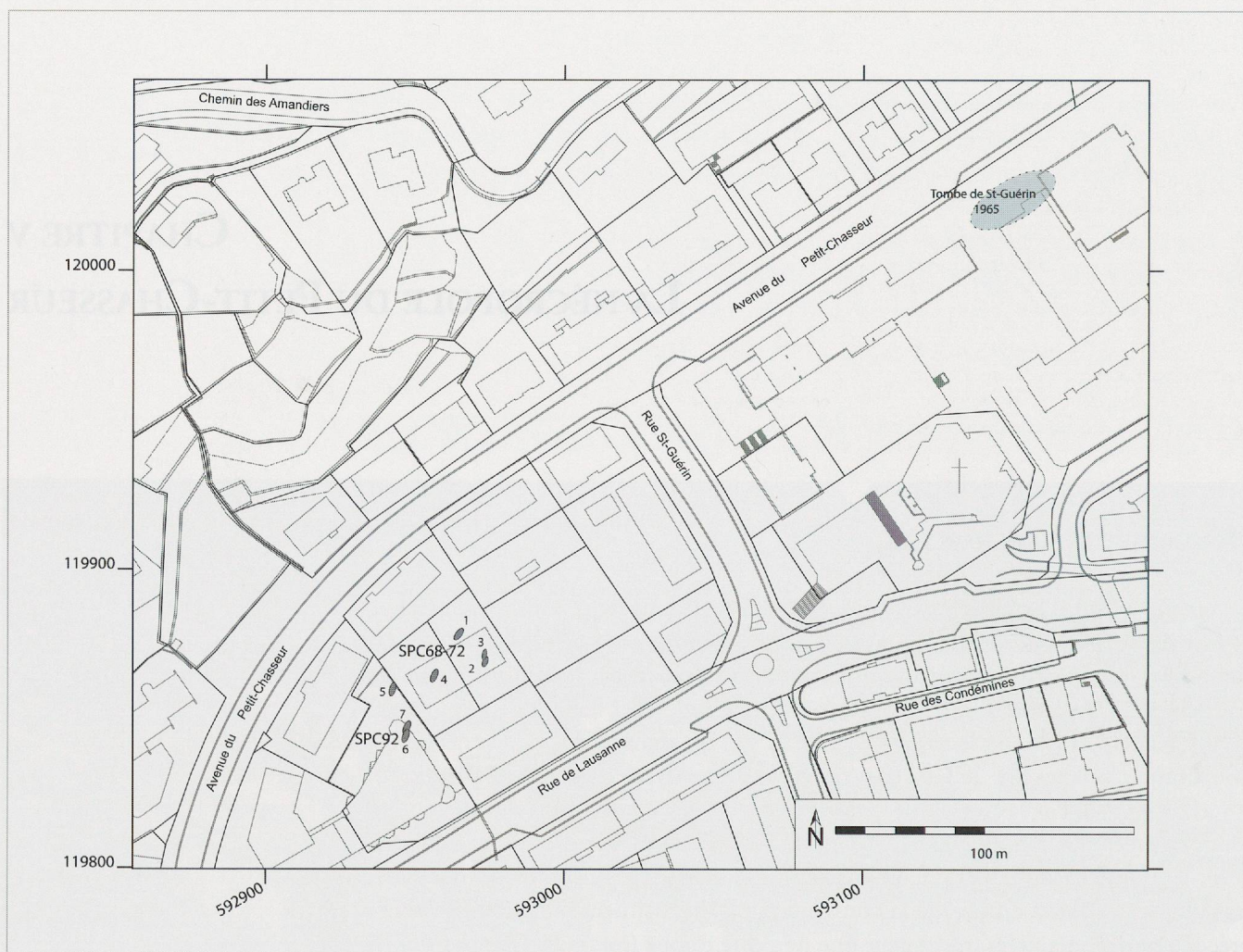


Fig. 152 — Sion, quartier de St-Guérin. Emplacement des groupes de tombes. St-Guérin; Petit-Chasseur I (SPC68-72, tombes 1 à 4); Petit-Chasseur IV (SPC92, tombes 5 à 7).

## CORPUS DES SÉPULTURES

### Tombe de St-Guérin

(fig. 153-154, pl. 14)

Fouilles : O.-J. Bocksberger 1965

Homme adulte, taille : 173 cm

Datation : LT D<sub>1</sub>

#### Architecture

Il n'y a pas d'information précise sur l'entourage de la tombe ni sur la profondeur et l'orientation de la fosse. Les données se basent sur ce qui ressort des publications<sup>101</sup>.

#### Position d'inhumation

Homme couché sur le dos, bras le long du corps, jambes croisées au niveau des chevilles; le haut du corps a été détruit lors des travaux de génie civil, le reste du squelette n'est pas conservé.

#### Anthropologie

Homme adulte<sup>102</sup>, taille 172,6 cm.

#### Mobilier (pl. 14)

Une épée glissée dans le fourreau a été disposée sous le corps, à gauche, la poignée (mélèze) placée au niveau du thorax; deux fragments de la soie de l'épée ont sans doute été recueillis dans les débris de la zone détruite. Le talon en fer d'une lance a été recueilli à droite des pieds du personnage (traces d'éléments en fer, oxydés, visibles sur une diapositive). L'umbo de fer est posé sur le bassin. Les autres éléments de fer récoltés sont des tiges fixées dans du bois et un rivet à double tête devant maintenir

<sup>101</sup> KAENEL 1983.

<sup>102</sup> Estimation (non vérifiée) du sexe et de l'âge CS.

des baguettes (?) de bois revêtues de cuir; ils pourraient provenir de la zone des pieds où les traces d'oxyde de fer sont nettement reconnaissables sur les photos. La description du mobilier qui suit est fondée à la fois sur des observations nouvelles faites sur les objets et sur les informations données par G. Kaenel lors de la publication de cette tombe (1983).

40393. Épée en fer dans son fourreau en bronze.

Épée à croisière campaniforme; la section et la pointe de la lame ne sont pas connues. Quatre disques de fixation en fer de la poignée sont conservés sur la soie (qui est incomplète); une partie de la garde en bois (du mélèze) est conservée sous forme minéralisée ainsi qu'un rivet en bronze (le symétrique n'est pas conservé). Du cuir recouvrait peut-être la poignée. L. totale cons. env. 99 cm; L. poignée cons. 16 cm; L. lame env. 83 cm; l. lame env. 4 cm; L. totale restituée env. 100 cm.

Fourreau en bronze, montage revers sur avers et entrée campaniforme. Le pontet est constitué de deux pattes et d'un passant carré plus étroit que le fourreau; la patte inférieure est plus longue que la patte supérieure et se termine par un petit anneau; les rivets de fixation du pontet en bronze sont bien visibles; restes organiques dans le passant (cuir?). La pièce de renfort revers est une frette simple connectée au pontet qui devait se prolonger côté avers (où elle n'est pas conservée). La bouterolle a quatre petites griffes côté avers, auxquelles s'ajoutent trois entretoises (dont deux décorées de cannelures) côté revers; une esse est conservée entre deux griffes côté revers: il devait y avoir un décor similaire entre toutes les griffes de la bouterolle. L'extrémité de cette dernière présente un épaississement. Son entrée est décorée d'une cannelure. Sur le tiers supérieur du revers, une agrafe triangulaire marque une réparation. L. tot. 87 cm; L. sous entrée 85 cm; l. 4,5 cm; L. pontet 13,5 cm; L. bouterolle 31,5 cm.

Datation: fin de LT C2-début de LT D1.

40370. Umbo de bouclier en fer à ailettes rectangulaires courtes avec au centre de chacune la présence d'un trou de rivet. Les deux rivets à tête circulaire sont conservés (diam. 1,6 cm). La coque présente un rebord saillant assez marqué. Le bouclier était en mélèze. l. 19,8 cm, H. de coque 9 cm, section de la spina 12,6 cm.

Datation: LT D1.

40369. Talon de lance en fer. Restes de bois minéralisé conservé dans la douille (probablement du frêne – *Fraxinus excelsior*). Diam. à l'ouverture env. 1,8 cm; L. cons. 6,4 cm.

40371. Disque en bronze cerclé de deux canines de suidés; le disque se compose d'une tôle externe, qui est repliée sur une tôle glissée à l'intérieur (KAENEL 1983, p. 51). Selon l'auteur on ne peut cependant pas exclure la présence d'une seule tôle de bronze repliée sur elle-même. A ce propos, nous renvoyons au disque de la tombe 546 de Sous-le-Scex (voir p. 59). Du fait de l'état de dégradation du métal, le mode de fixation des canines de porc autour et sur le disque de bronze ne peut être restitué. Diam. 11,2 cm.

40372a. Tige bifide en fer de section quadrangulaire portant des traces de bois à une extrémité. L. 7 cm.

40372b. Tige bifide en fer de section quadrangulaire avec des traces de bois aux extrémités. L. 4,5 cm.

40372c. Rivet en fer à double tête plate servant peut-être à la fixation d'un orle de bouclier. L. 4 cm.

Il se peut que les trois derniers éléments proviennent des déblais et donc d'objets différents. Si pour le n° 40372c, on était bien en présence d'un élément à rattacher au bouclier, pour les deux autres il est difficile de se prononcer, mais ce ne sont certainement pas des éléments du manipule ni des éléments de véhicule. On renvoie à la tombe 546 de Sous-le-Scex, avec une panoplie similaire et où le disque « phalère » était également en relation avec des éléments en fer (au niveau de la main droite du défunt, voir p. 59).

#### Attribution chronologique

Datation proposée sur la base de la panoplie: LT D1.

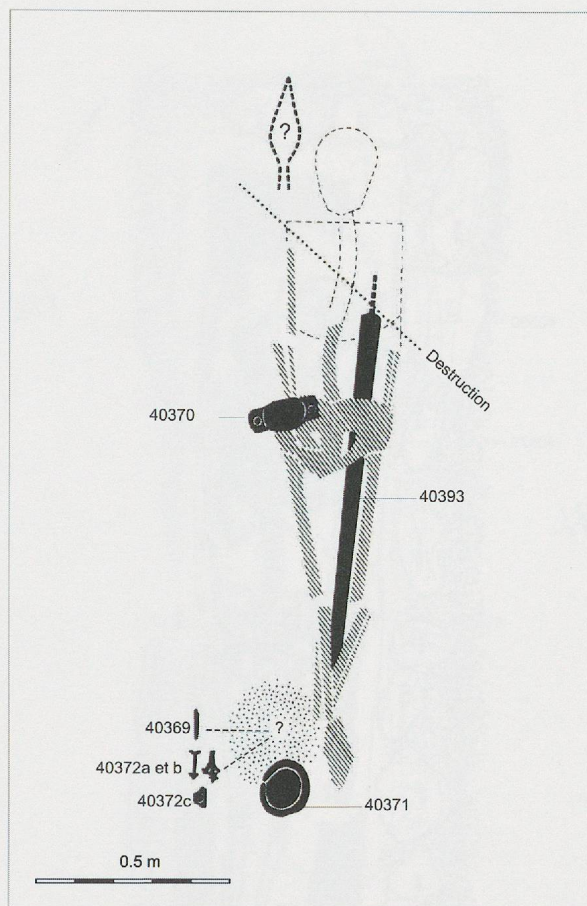


Fig. 153 — Sion. Tombe de St-Guérin. Plan schématique (d'après KAENEL 1983). Ech. : 1/20.



Fig. 154 — Sion. Tombe de St-Guérin. Vue du squelette en cours de dégagement.

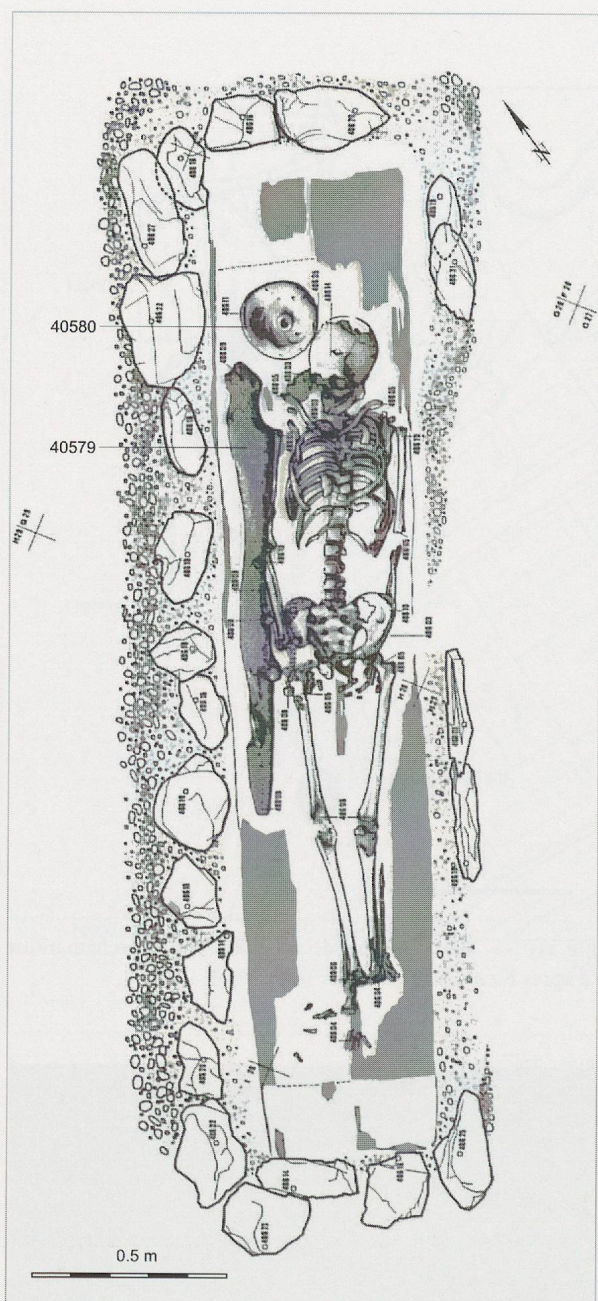


Fig. 155 — Petit-Chasseur. Plan de la tombe 1. Ech.: 1/20.

## Tombe 1 (SPC68/T1)

(fig. 155, pl. 15)

Fouilles: Département d'Anthropologie et d'Ecologie de l'Université de Genève, 1968

Homme adulte (30-40 ans), taille indéterminée

Datation: LT D1

### Architecture

Le guerrier de la tombe 1 a été inhumé à l'intérieur d'un cercueil, aménagé dans un demi-tronc d'arbre évidé et coiffé d'un couvercle de bois également; la fosse est orientée N-NE/S-SO (30° E).

Les données ont été publiées de manière extrêmement détaillée par A. Gallay (1973). La coupe publiée dévoile des traces de bois et des blocs inclinés au-dessus du demi-tronc inférieur qui définissent de manière assez évidente la présence d'un couvercle monoxyle<sup>103</sup>. A relever que dans la publication, l'interprétation de ce type particulier de couvercle n'a pas été proposée.

### Position d'inhumation

Le corps est déposé en décubitus dorsal, membres supérieurs le long du corps, main droite sur l'aine droite. La main gauche a été retrouvée sous le coxal gauche, situation qui pourrait résulter d'un glissement en cours de décomposition, avec une position originelle sur le bord latéral de la cuisse. L'absence d'informations sur la position des phalanges ne permet pas une détermination précise.

### Anthropologie

L'individu est un homme âgé de 30 à 40 ans. L'état de conservation du squelette ne permet pas d'en calculer la taille<sup>104</sup>.

### Mobilier (pl. 15, Tombe 1)

A droite de l'inhumé, apparaissent une épée dans son fourreau (40579), revers visible, la poignée au niveau de l'épaule, et deux anneaux disposés de part et d'autre de la pièce de suspension; aucune autre arme (lance ou bouclier) ne l'accompagnait, ni élément du vêtement (fibule); une imitation de vase *a trottola* (40580) en pâte indigène est posée à droite de la tête.

40579. Epée en fer dans son fourreau en fer.

Epée à croisière campaniforme de section losangée. La soie de section carrée est cassée, mais le bouton sommital hémisphérique est conservé, ainsi que des fragments de la poignée (rivets). La forme de l'extrémité de l'épée n'est pas connue. L. totale cons. env. 98 cm; L. poignée cons. 11 cm; L. lame env. 87 cm; l. lame env. 4 cm; L. tot. restituée env. 102 cm.

Fourreau en fer, montage avers sur revers et entrée campaniforme. Le pontet est cassé (il manque le passant), il est constitué de deux parties rectangulaires de la même longueur; aucun rivet de fixation visible. Aucune pièce de renfort conservée. La bouterolle possède des bords parallèles,

avec trois entretoises côté avers et aucune côté revers; l'extrémité est arrondie sans épaississement; aucun décor n'a été observé. L. tot. 91,5 cm; L. sous entrée 90 cm; l. 4,7 cm; L. pontet 7,6 cm; L. bouterolle 29 cm.

Datation: fin de LT C2-début de LT D1.

40579. Deux anneaux de suspension en fer, maintenus par la corrosion sur le fourreau. Diam. env. 2,3 cm.

40580. Bouteille en céramique; pâte modelée indigène, feuilletée à dégraissant micacé, brun-orange, surface brun foncé lissée; la pièce a été retrouvée affaissée sur elle-même, écrasée par le poids des terres. Le pied annulaire présente un bourrelet externe bien dégagé, une encolure resserrée à lèvres évasées, épaissie. On peut restituer le profil original de la panse: une carène au milieu de la panse sépare la partie supérieure convexe, de la partie inférieure à légère concavité (due peut-être à l'écrasement du récipient). L'ouverture présente un rebord légèrement déversé à lèvres amincies arrondies, qui se démarque des exemplaires emblématiques à lèvres épaissies pendantes ou triangulaires.

<sup>103</sup> GALLAY 1973, fig. 8.

<sup>104</sup> Estimation: sexe et âge CS.

### Attribution chronologique

Sur la base de l'épée et de l'imitation du vase *a trottola*, LT D1.

**Tombe 2 (SPC72/T2)**

(fig. 156-159, pl. 15)

Fouilles: Département d'Anthropologie et d'Ecologie de l'Université de Genève, 1972

Enfant (10-12 ans), taille indéterminée

Datation: LT B1

**Architecture**

On observe un entourage de grands blocs disposés de chant; de plus, deux énormes pierres sont situées dans l'axe de la fosse, une disposition que l'on retrouve ailleurs et qui peut correspondre ici à des éléments de marquage de la tombe. La fosse est orientée N-NE/S-SO (18° E).

**Position d'inhumation**

L'individu est déposé en décubitus dorso-latéral droit, membre supérieur droit allongé le long du corps et membre supérieur gauche fléchi, main posée sur la hanche droite, membres inférieurs légèrement fléchis.

**Anthropologie**

Enfant, âgé de 10 à 12 ans de taille indéterminée en raison de la mauvaise conservation des épiphyses et des métaphyses<sup>105</sup>.

**Mobilier** (pl. 15, Tombe 2)

Une fibule en bronze est observée à droite de la tête et deux fibules en fer sur l'épaule et le haut du corps, à droite également; un fin bracelet en bronze est enfilé à l'avant-bras droit et un anneau de cheville en bronze à chaque jambe.

40525. (KAENEL 1983, fig. 13.1). Fibule en bronze de schéma La Tène ancienne; ressort à 6 spires, corde interne; pied libre replié sur l'arc, terminé par un bouton ovale et un court appendice pointu; arc fin de section circulaire, avec décor de stries transversales. L. 3,9 cm.

40531. (KAENEL 1983, fig. 13.2). Fibule en fer de schéma La Tène ancienne (pied libre fixé à l'arc par la corrosion); arc légèrement aplati, ressort à six (?) spires et corde interne. L. 3,7 cm.

40529-40530. (KAENEL 1983, fig. 13.3). Deux fragments de fibule en fer de schéma La Tène ancienne très oxydés: fragments du ressort (nombre de spires non déterminable) à corde interne. L. rest. 6 cm.

40526. (KAENEL 1983, fig. 13.4). Bracelet en bronze, composé de fils torsadés; une extrémité repliée en anneau, l'autre en crochet; ornement en forme de quatre cercles, formé par torsion des fils de bronze, disposé sur le jonc. Diam. int. env. 4,5 cm.

40527. (KAENEL 1983, fig. 13.5). Anneau de cheville ouvert en bronze; tige massive de section circulaire, extrémités chevauchantes, non décorées et amincies. Diam. int. 6 cm.

40528. (KAENEL 1983, fig. 13.6). Anneau de cheville à tampons en bronze; tige massive de section circulaire, terminée par deux tampons dégagés par une gorge, ornée en surface d'une moulure en forme de losange de part et d'autre des extrémités. Diam. int. 6 cm.

**Attribution chronologique**

Datation proposée sur la base de la fibule et des parures annulaires: LT B1.



Fig. 157 — Petit-Chasseur. Tombe 2. Fibule en bronze de schéma La Tène ancienne (40525).



Fig. 158 — Petit-Chasseur. Tombe 2. Détail du bracelet en bronze (40526).

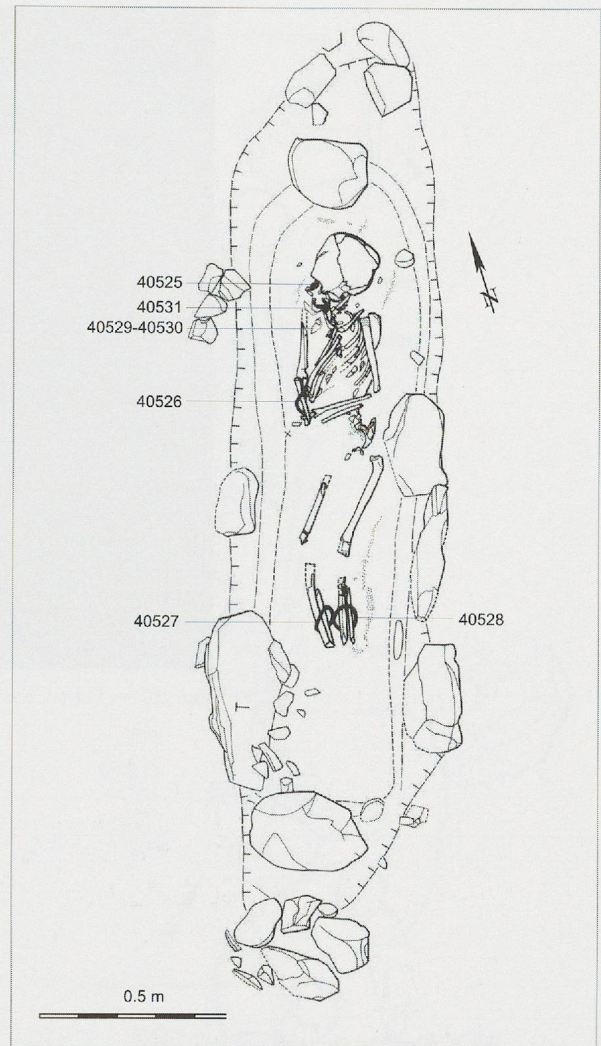


Fig. 156 — Petit-Chasseur. Plan de la tombe 2. Ech.: 1/20.

105 Estimation de l'âge CS.



Fig. 159 — Petit-Chasseur. Vue de la tombe 2 en cours de dégagement.

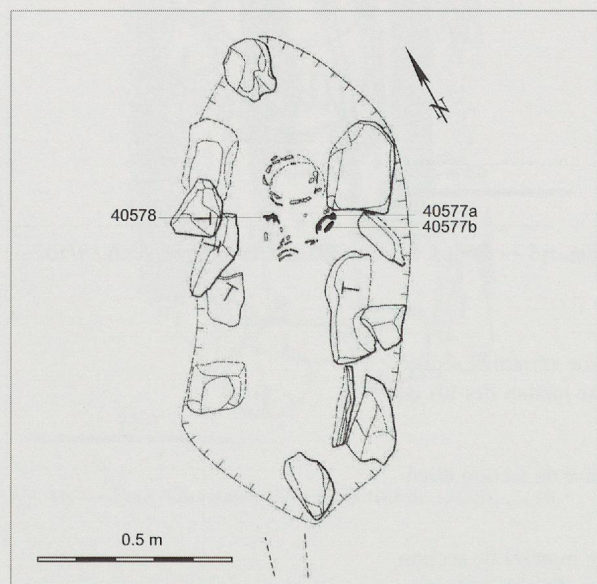


Fig. 160 — Petit-Chasseur. Plan de la tombe 3. Ech. : 1/20.

### Tombe 3 (SPC72/T3)

(fig. 160, pl. 16)

Fouilles: Département d'Anthropologie et d'Ecologie de l'Université de Genève, 1972

Enfant

Datation: LT C1-C2

#### Architecture

Dégagée en même temps que la précédente, cette tombe n'a pas été documentée avec précision; la fosse touche la tombe 2, mais sans la perturber, ce qui serait l'indice de postériorité. La fosse est orientée N-NE/S-SO (28° E). L'entourage est identique à celui de la tombe 2, avec des éléments de taille plus modeste et une absence de pierres situées dans l'axe de la tombe.

#### Anthropologie

Enfant, squelette non conservé, détermination sur la base du relevé (dimensions générales). Présence de quelques fragments d'os (traces blanches).

#### Mobilier (pl. 16, Tombe 3)

Deux fibules en fer sont observées près de l'épaule gauche: la grande (40577-a), ressort en haut, accolée à la petite (40577-b) en position inverse; une troisième fibule (40578), fragmentaire, a été localisée sur l'épaule droite.

40577a. (KAENEL 1983, fig. 14.1). Fibule en fer de schéma La Tène moyenne; ressort à 8 ou 10 spires, corde externe; pied replié sur l'arc et fixé à l'aide d'une agrafe modelée en gros bouton. L. 6,5 cm.

40577b. (KAENEL 1983, fig. 14.2). Fibule en fer de schéma La Tène moyenne; pied replié sur l'arc formant une courbe assez large; présence probable d'un petit bouton sur le pied; ressort à 4 (?) spires et corde externe fragmentaire (?). L. 4 cm.

40578. (KAENEL 1983, fig. 14.3). Fibule en fer fragmentaire (pied et ressort) de schéma non identifiable; ressort à 4 ou 6 spires (?), corde externe (?); pied de forme rectangulaire. L. approx. 5 cm.

#### Attribution chronologique

Les fibules 40577a et b permettent de dater la tombe de LT C1 et au plus tard de LT C2.

**Tombe 4 (SPC72/T4)**

(fig. 161-163, pl. 16)

Fouilles: Département d'Anthropologie et d'Ecologie de l'Université de Genève, 1972

Femme adulte (40-60 ans), taille: 153 cm

Datation: 40-20 av. J.-C.

**Architecture**

La fosse est orientée N-NE/S-SO (30° E). La présence d'un cercueil composé de planches assemblées a été postulée par l'observation du remplissage du fond de la fosse, des niveaux de limons et sables fins déposés par des eaux de ruissellement; plus haut dans le comblement, remplissage hétérogène avec des grosses pierres. L'argument majeur prouvant la présence d'un espace vide, demeuré tel pendant un certain temps, est apporté par l'observation de fragments de coquilles d'œufs non écrasés déplacés de leur position originale sur un plat à offrandes (cf. plus bas): l'un d'eux se trouvait à gauche du fémur gauche, soit à près d'un mètre du lieu de dépôt primaire et à une altitude nettement supérieure. Un autre œuf a également été retrouvé près de l'épaule gauche.

**Position d'inhumation**

L'individu est déposé en décubitus dorso-latéral droit, membre supérieur droit allongé le long du corps et membre supérieur gauche fléchi, main posée sur le pubis, membres inférieurs légèrement fléchis, genoux probablement surélevés. Les os des membres inférieurs se sont déplacés, probablement lors de la décomposition du contenu du plat déposé sous le corps au niveau des genoux.

**Anthropologie**

Le sujet, de sexe féminin et âgé de 40 à 60 ans, est gracile avec des insertions musculaires très marquées. Les indices correspondent à un individu hyperplatymère et eurycnémique<sup>106</sup>. Sa taille est estimée à 152,6 cm.

**Mobilier** (pl. 16, Tombe 4)

Une fibule est localisée près du cou (40399), une seconde fibule (40404) au-dessus du thorax; cette dernière a pu fermer un manteau ou un linceul recouvrant le corps et les offrandes; un anneau «valaisan» (40403) entoure la cheville gauche. A droite de la tête, un plat (40809) est déposé sur le corps avec au moins cinq œufs: trois en position primaire à l'intérieur du plat et deux autres déplacés, l'un à gauche du fémur gauche, l'autre près de l'épaule gauche<sup>107</sup>. Un autre plat a été disposé sous les genoux (40808) n'a livré aucun reste alimentaire. Une monnaie en bronze (40810), au bas de la cage thoracique, à droite.

40810. (KAENEL 1983, fig. 15.6). Monnaie en bronze fortement usée: imitation de «DIVOS JULIUS».

Détermination H.-M. von Kaenel: 15,03 g. Diam. 29,1 mm. Ep. 3,3 mm. Monnaie très usée et corrodée. Pas de détermination fine au vu de l'usure de l'avvers et du revers. Probablement imitation de frappe Divos Julius<sup>108</sup>.

Datation: période augustéenne, 38-37 av. J.-C.

40399. (KAENEL 1983, fig. 15.1). Fibule «à queue de paon» en bronze; ressort à 8 spires d'un couvre-ressort cylindrique; arc massif, épais; disque de forme conique, terminé par un pied trapézoïdal à porte-ardillon grillagé; disque, sommet de l'arc, pied et couvre-ressort ornés de cannelures et de stries. L. 6,3 cm. Datation: dès 30 av. J.-C.

40404. (KAENEL 1983, fig. 15.2). Fibule en bronze, type Almgren 241; ressort à 8 spires, corde externe retenue par un crochet; arc massif de section ovale, formant un coude près du ressort; porte-ardillon grillagé partiellement conservé. L. cons. 6,7 cm. Datation: milieu-fin 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C.

40403. (KAENEL 1983, fig. 15.3). Anneau de cheville valaisan en bronze «à têtes de serpent»; forte usure; tige massive, de section plano-convexe; ouvertures présentant une grande moule séparée par

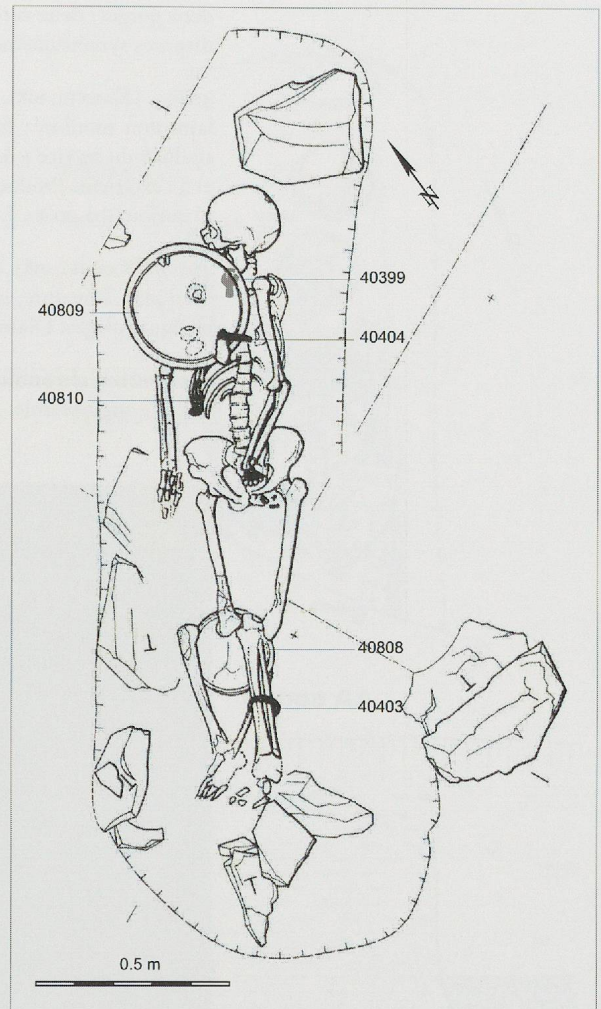


Fig. 161 — Petit-Chasseur. Plan de la tombe 4. Ech.: 1/20.



Fig. 162 — Petit-Chasseur. Tombe 4. Mobilier céramique.

<sup>106</sup> Estimation (CS) du sexe AN et de l'âge MA.

<sup>107</sup> D'après KAENEL 1983, Ph. MOREL, archéozoologue qui a observé les coquilles, a déterminé la présence d'œufs de poule à un stade avancé – soit au troisième tiers – d'incubation.

<sup>108</sup> Repris de KAENEL 1983, n. 13.



deux gorges; deux cercles concentriques visibles aux extrémités et groupes de cercles concentriques disposés symétriquement sur le jonc. Diam. int. 6,6 cm.

40809. (KAENEL 1983, fig. 15.4). Plat en céramique à rebord horizontal, lèvre anguleuse; pied annulaire non mouluré; fond en légère dépression; forme proche d'exemplaires à vernis noir ou des sigillées du service 1 A. Pâte ocre rouge, dure, bien cuite; traces d'engobe rouge-orange à l'intérieur et à l'extérieur. Production padane selon toute vraisemblance. Diam. 30,4 cm; H. 3,8 cm.

Datation: 40-20 av. J.-C.

40808. (KAENEL 1983, fig. 15.5). Plat à engobe interne rouge; rebord épaissi en bourrelet externe, large; fond plat. Pâte dure, bien cuite, ocre rouge. Engobe interne et sur la lèvre rouge foncé, conservé sur quelques plages. Diam. 20,8 cm; H. 3,4 cm.

#### Attribution chronologique

Période augustéenne, 40-20 av. J.-C.



Fig. 163 — Petit-Chasseur. Vue de la tombe 4.

**Tombe 5 (SPC92/T5)**

(fig. 164-168, pl. 17)

Fouilles: Département d'Anthropologie et d'Ecologie de l'Université de Genève, 1992

Homme adulte (25-35 ans), taille: 170 cm

Datation: LT D1a

**Architecture**

La fosse est orientée N-NE/S-SO (23° E). La partie inférieure de la sépulture a été détruite au niveau des cuisses de l'inhumé. La fosse a une profondeur de près de 1,2 m. La présence d'un sarcophage est assurée par de fins niveaux d'argile observés en coupe et en découpes à côté et sous le squelette (coffre ou monoxyle en bois). Une seule pierre d'entourage apparaît au fond de la fosse, au nord-est. Le dispositif de couverture comprend un niveau de gros blocs disposés au moins au niveau de la tête, en partie basculés dans la fosse, et bloqués sur un couvercle en matière périssable (planche?) matérialisé par un liseré argileux au-dessus du squelette.

**Position d'inhumation**

Le corps est allongé sur le dos, tête au NE. La mandibule s'est détachée du crâne avant que celui-ci ne bascule sur le côté. Les bras sont allongés le long du corps, les paumes contre le sol. Le crâne s'est déplacé lors de la décomposition du corps en espace vide, avant d'être comprimé par l'effondrement du couvercle.

**Anthropologie**

L'inhumé est de sexe masculin, âgé de 25 à 35 ans et, selon les observations de fouille sur le membre supérieur gauche, de taille dépassant légèrement 170 cm. Les indices correspondent à un individu hyperdolichocéphale et euryèvre<sup>109</sup>.

**Mobilier** (pl. 17, Tombe 5)

L'armement se compose d'une longue épée en fer dans son fourreau en fer et d'un bouclier dont subsiste l'umbo en fer à ailettes rectangulaires. Le bouclier reposait dans le contenant sur le corps du défunt, l'épée près du bras droit. Une fibule en fer de schéma La Tène finale retrouvée près de la poignée de l'épée, à droite de la tête, pourrait, de par sa position éloignée du corps, avoir servi d'agrafe à un linceul. Un vase en pâte grise fine posé près de la tête accompagnait la dépouille.

PC4/T5-1. Fibule en fer de schéma La Tène finale, à pied trapézoïdal soudé sur l'arc; ressort à 8 spires et corde externe. L. 10,5 cm.

Datation: LT D1a.

PC4/T5-4. Pot en pâte grise fine tournée. Encolure étroite marquée par une petite moulure; rebord déversé à lèvre arrondie; pied annulaire débordant; fond à ombilic. H. 21,6 cm; Diam. max. 19 cm.

PC4/T5-2. Epée en fer dans son fourreau en fer. Seules les parties proximale et médiane des pièces sont conservées.

Epée à croisière campaniforme et lame de section losangée. La soie de l'épée est de section plus ou moins carrée et se termine par un bouton. L. totale cons. 86 cm; L. poignée 16 cm; L. lame cons. 70 cm; l. lame 4 cm; L. tot. rest. env. 100 cm.

Fourreau en fer, montage revers sur avers et entrée campaniforme. Le pontet possède deux pattes asymétriques et un passant carré plus étroit que le fourreau; la patte inférieure est très longue (9 cm) tandis que la patte supérieure, plus courte, se termine par une frette qui fonctionne comme pièce de renfort et forme sur l'avers et sur le revers deux eses; présence probable d'au moins un rivet fixant la pièce de suspension sur le fourreau. Les deux anneaux de suspension sont fixés par la corrosion contre l'ouverture du passant. Seule l'entrée de la bouterolle est conservée. Nombreuses traces de textile sur les deux faces du fourreau. La longueur totale du fourreau peut être estimée à environ 90 cm, en tenant compte de la position de l'entrée de la bouterolle. L. tot. cons. 72 cm; L. sous entrée cons. 69 cm; l. 4,6 cm; L. pontet 27 cm; L. bouterolle cons. 5 cm, restituable à env. 20 cm; L. tot. rest. env. 90 cm.

Datation: fin de LT C2-début de LT D1.

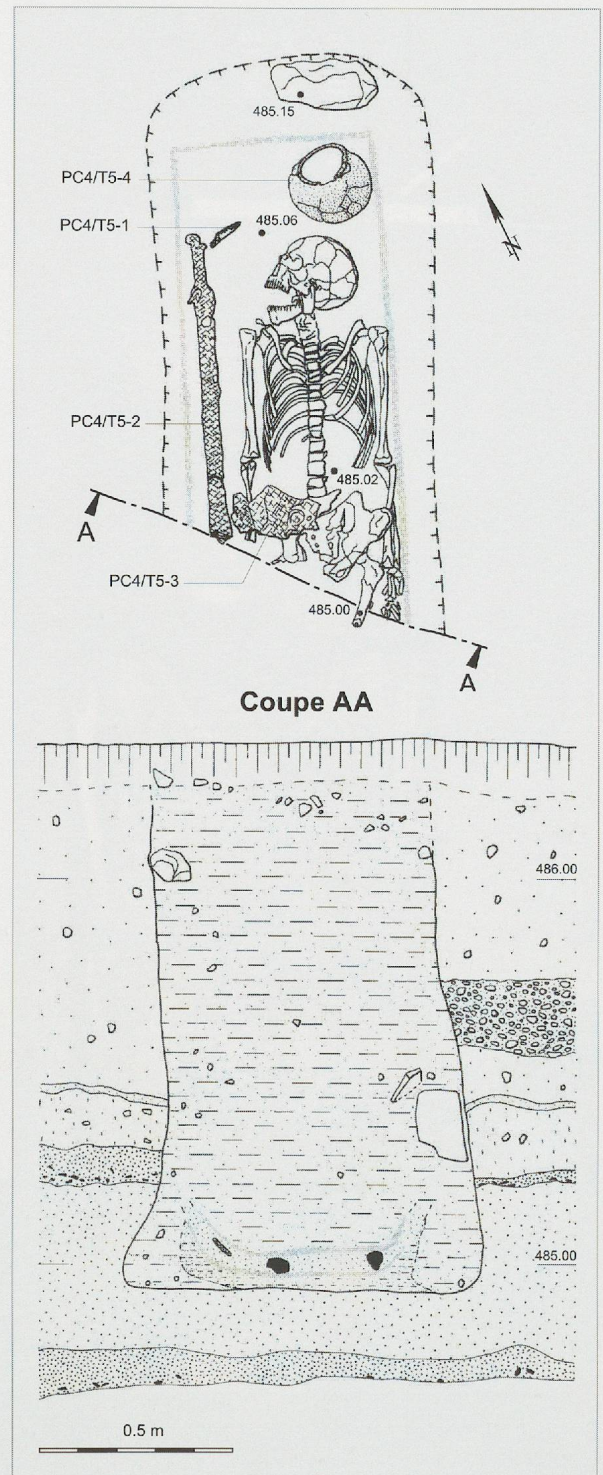


Fig. 164 — Petit-Chasseur. Tombe 5. Plan et coupe de la tombe en partie détruite par l'excavatrice. Ech.: 1/20.

<sup>109</sup> Estimation (FM) du sexe BZ, BC, AN (80%) et de l'âge MA, crâne et BW, MI usure dentaire.



Fig. 165 — Petit-Chasseur. Tombe 5. A droite du squelette, l'épée en fer en cours de dégagement.

PC4/T5-3. Umbo de bouclier en fer à ailettes rectangulaires courtes avec deux trous de rivets au milieu de chacune. Les quatre rivets sont conservés. La coque présente un rebord saillant peu marqué. Traces de cuir sur la coque et de bois minéralisé à l'intérieur. La pièce de renfort en fer du manipule est conservée (L. 11,6 cm). l. 17 cm; H. de coque 8 cm; section de la spina 8,5 cm.

Datation: LT D1.

#### Textiles

Les fragments de tissus et de cuir ont été prélevés lors de la restauration et entreposés avant leur étude qui est intervenue trois ans après le dégagement de l'arme: un cuir épais (mouton) est observé sur la partie supérieure de l'arme, peut-être à l'origine fixé sur le bouclier; il peut aussi d'agir d'un linceul couvrant le tout; l'arme est emballée par un tissu (visible sur la tranche) en lin, armure toile (fig. 166). Sur la face inférieure, sous le tissu, apparaissent des restes de fibres de laine désordonnées et non tissées (six prélèvements, fig. 167-168). Sur le côté de l'épée, un amas de cuir pourrait renvoyer à la présence d'un baudrier. Ces éléments se retrouvent également dans la tombe 5 de Bramois et la tombe 439 de Sous-le-Scex.

#### Attribution chronologique

La fibule en fer permet une datation à LT D1a.

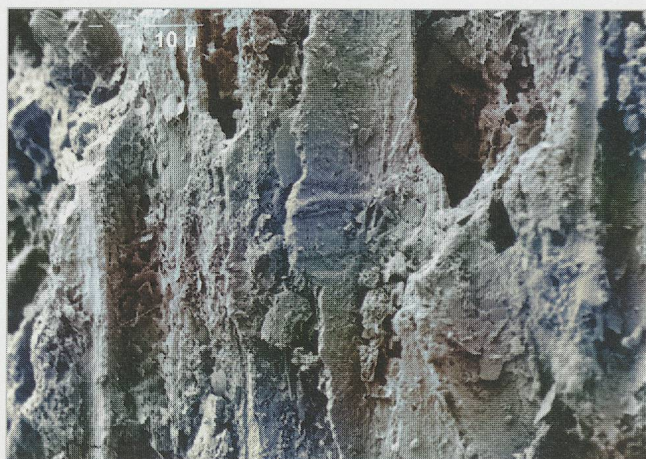


Fig. 166 — Petit-Chasseur. Tombe 5. Fibres de lin du tissu qui entourait l'épée. Les fibres ne sont visibles qu'en négatif, avec les embranchements typiques des fibres végétales.

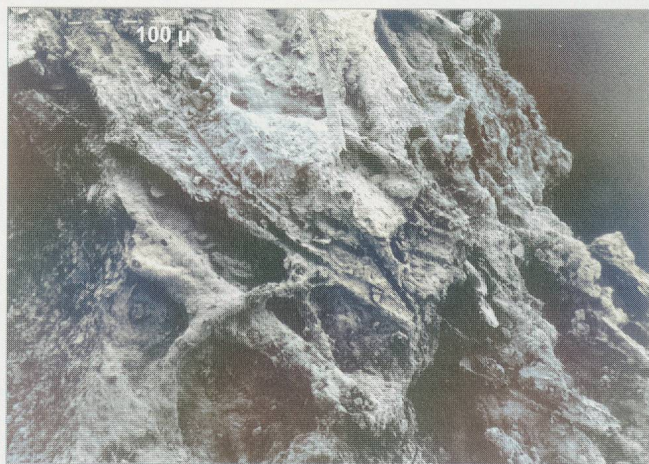


Fig. 167 — Petit-Chasseur. Tombe 5. Traces de peau de mouton (échantillon complet) observés sous l'épée.



Fig. 168 — Petit-Chasseur. Tombe 5. Détail de la figure précédente. Fibre de laine de mouton.

**Tombe 6 (SPC92/T6)**

(fig. 169-170, pl. 18)

Fouilles: Département d'Anthropologie et d'Ecologie de l'Université de Genève, 1992

Homme adolescent (17-19 ans), taille: 171 cm

Datation: LT D

**Architecture**

La fosse est orientée N-NE/S-SO (33° E). La partie inférieure de l'inhumation a été détruite par l'excavatrice au niveau des tibias du défunt. La fosse dépassait 0,9 m de profondeur. Aucun entourage de pierres n'est apparu. Des traces de bois du cercueil ont été observées localement à la hauteur du squelette. A la base de la fosse, deux pierres isolées servaient à stabiliser le contenant. La tombe 6 recoupe la tombe 7.

**Position d'inhumation**

Le corps est allongé sur le dos, la tête au nord-est légèrement basculée sur le côté. L'ulna gauche s'est retournée, en raison du poids du bracelet en fer. Le bassin est ouvert, les fémurs ont subi une rotation latérale et leur extrémité distale dépasse légèrement le proximum des tibias. Le corps a donc été déposé en espace vide, la tête droite et les genoux légèrement redressés. Leur affaissement et des écrasements locaux suggèrent la présence d'un contenant à fond plat (coffre) et un effondrement assez rapide du couvercle sur le squelette.

**Anthropologie**

Le sujet est de sexe masculin, âgé de 18-19 ans et de taille estimée à 170,6 cm. Les membres supérieurs et inférieurs sont robustes. Les indices correspondent à un individu platymère et mésocnémique<sup>110</sup>.

**Mobilier** (pl. 18, Tombe 6)

L'unique pièce accompagnant la dépouille est un bracelet coudé en fer enfilé à l'avant-bras gauche.

PC4/T6-1. Bracelet coudé, fermé, en fer, de section circulaire, très corrodé. Diam. int. 5,5 cm.

**Attribution chronologique**

La tombe est datée de LT D.

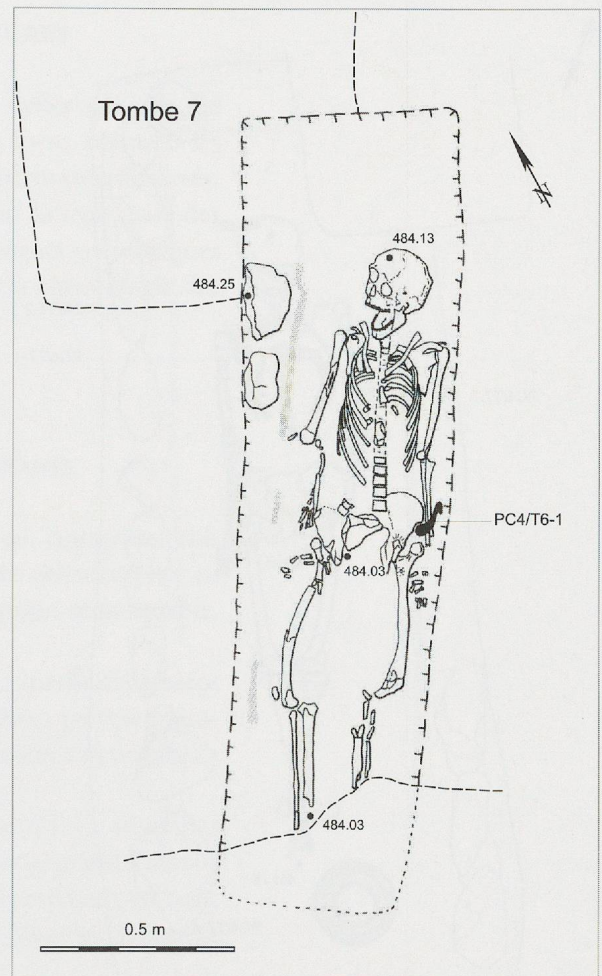


Fig. 169 — Petit-Chasseur. Tombe 6. Plan de la tombe au niveau du squelette. Ech.: 1/20.

<sup>110</sup> Estimation (FM) du sexe BZ 95% et de l'âge UB, KS.

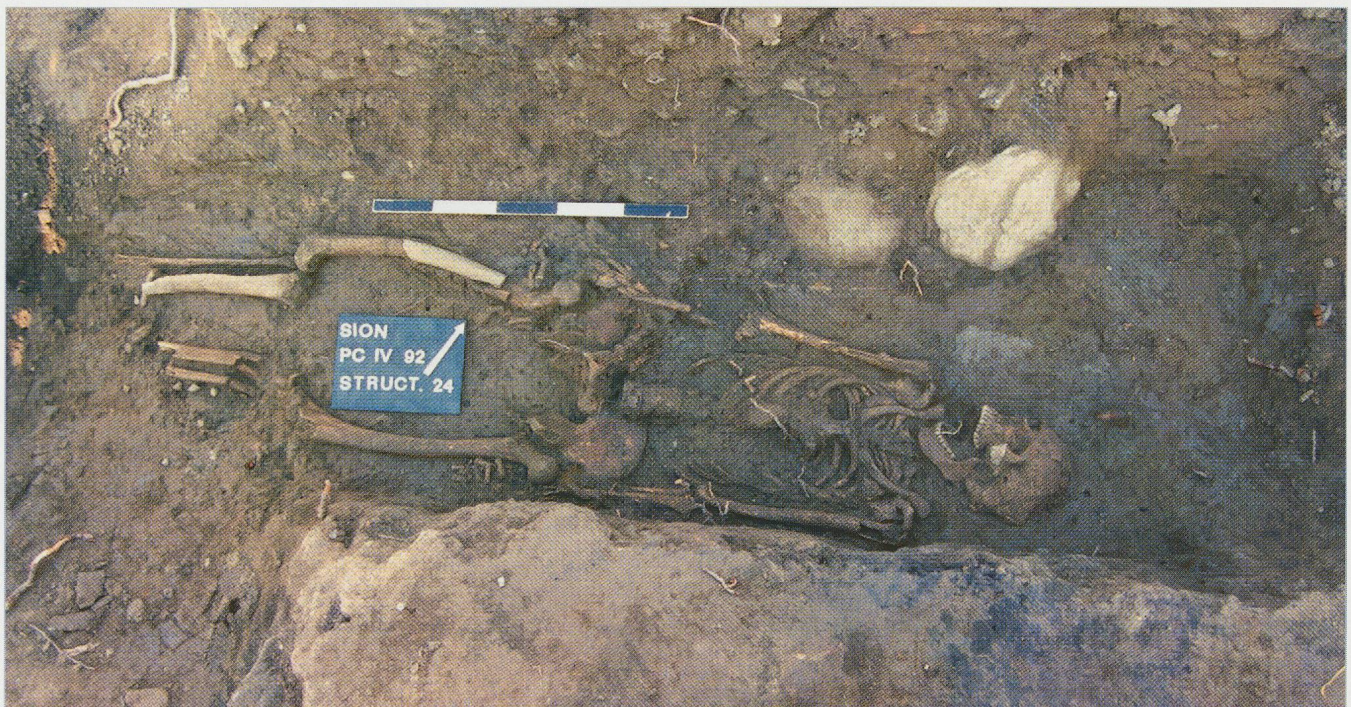


Fig. 170 — Petit-Chasseur. Tombe 6. Vue de la sépulture en cours de fouille.

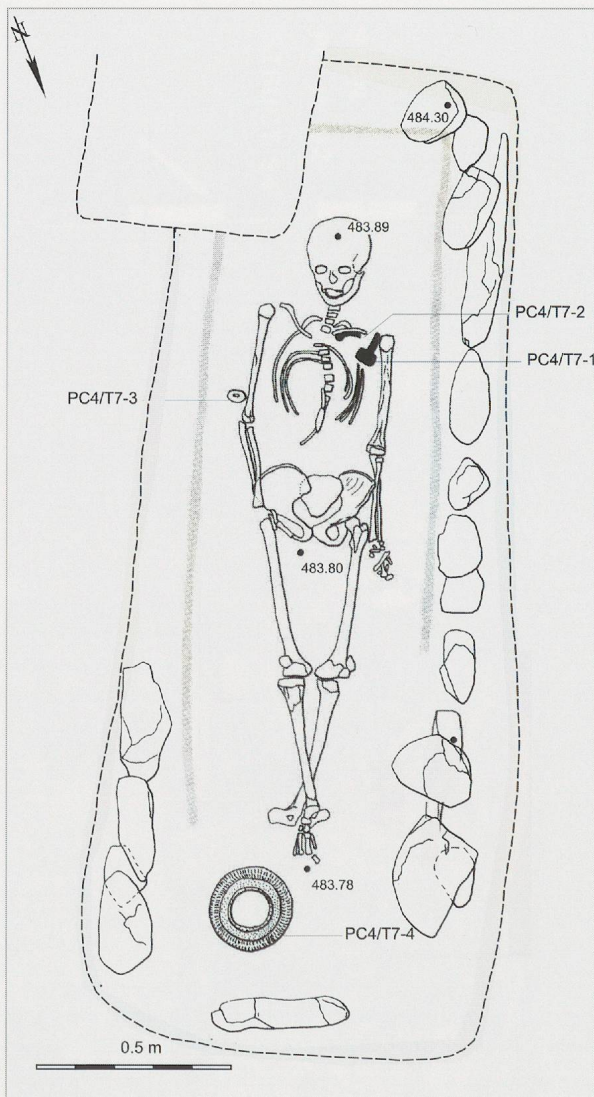


Fig. 171 — Petit-Chasseur. Plan de la tombe 7. Ech. : 1/20.

## Tombe 7 (SPC92/T7)

(fig. 171, pl. 18)

Fouilles : Département d'Anthropologie et d'Ecologie de l'Université de Genève, 1992

Femme adulte (50-70 ans), taille : 160 cm

Datation : LT Dra

### Architecture

Les mêmes circonstances de fouille que pour la tombe précédente empêchent de définir la profondeur de la fosse (plus de 1 m). Un alignement de pierres posées de chant borde le côté ouest de la fosse. Le contenant, de type indéterminé, coffre ou monoxyle, est matérialisé par de fins niveaux d'argile et par quelques traces de bois encore conservé.

### Position d'inhumation

La fosse est orientée SO/NE (210° E). Ainsi, contrairement à toutes les autres sépultures, le squelette a été enterré avec la tête au sud-ouest. Les jambes sont croisées, les pieds superposés. Toutes les connexions sont bien conservées ; au vu des traces de bois, la décomposition a dû se faire en espace vide, les os rapidement scellés par les infiltrations de sédiment. On pense être en présence d'un coffre en planches calé par un alignement de pierres, continu à l'ouest et partiel à l'est.

### Anthropologie

Le squelette est celui d'une femme âgée probablement de 50 à 70 ans (mandibule et squelette post-cranien graciles), d'une taille de 160,3 cm<sup>111</sup>. Les dents sont très usées, certaines n'existent qu'à l'état de chicots. Les indices correspondent à un individu hyperbrachycrâne, hyperplatymère et mésocnémique.

### Mobilier (pl. 18, Tombe 7)

Deux fibules en fer disposées perpendiculairement l'une par rapport à l'autre ont été prélevées à la hauteur de l'épaule gauche (PC4/T7-1 et 2). Au bras droit, une perle en calcaire a été retrouvée plaquée contre l'humérus (PC4/T7-3). Un vase a été déposé aux pieds du squelette (PC4/T7-4).

PC4/T7-1. Fibule en fer de schéma La Tène moyenne; arc de section circulaire; ressort à 8 spires et corde externe; pied triangulaire allongé replié sur l'arc et attaché par une petite agrafe; présence d'un petit anneau de bronze serti sur le pied. L. 7,5 cm.

Fibres animales oxydées en traces.

PC4/T7-2. Fibule en fer de schéma La Tène finale; arc de section circulaire épaissi au sommet; pied trapézoïdal soudé; ressort à 8 spires et corde externe. L. 6,5 cm.  
Fibres animales oxydées en traces.

PC4/T7-3. Perle annulaire; calcaire gréseux gris. Diam. 4,5 cm.

PC4/T7-4. Pot à épaulement modelé en pâte indigène; cœur orange, surface lissée brun foncé; sous l'épaulement, décor impressionné de rangées de lunules, couvrant le haut de la panse. Diam. 19,2 cm; H. 17,2 cm.

### Textiles

Sur les deux fibules, on observe des traces de fibres provenant de laine de mouton.

### Attribution chronologique

La fibule de schéma La Tène finale date la sépulture de LT Dra.

<sup>111</sup> Estimation (FM) du sexe BZ 95% et de l'âge MA crâne, humérus et fémur.

## CHRONOLOGIE RELATIVE PAR RECOUPEMENTS DE SÉPULTURES

Les sépultures de la nécropole du Petit-Chasseur, du moins celles qui ont été localisées en 1968, 1972 et 1990, montrent une dispersion assez forte, même si les orientations sont plus ou moins constantes ; deux cas de recoupement sont observés, l'un évident (la tombe 7 par la tombe 6), l'autre moins net et sur la seule base des descriptions de Kaenel 1983 (la tombe 2 par la tombe 3) ; les éléments typologiques relevés dans chacune de ces quatre tombes sont cohérents avec la chronologie des recoupements.

## ARCHITECTURE

### ORIENTATION DES SÉPULTURES, PROFONDEURS DES FOSSES, CONTENANTS

En règle générale, l'orientation de la fosse et du squelette est constante, soit approximativement NE/SO la tête au NE : la tombe 2 semble orientée plus au nord (18° E), les autres oscillant entre 23° E et 30° E. Seule exception remarquable, dans la tombe 7, le corps a été disposé avec la tête au SO.

Une partie des sépultures a été observée alors que les niveaux superficiels avaient déjà été enlevés par l'excavatrice ; dans le seul cas où la profondeur a pu être mesurée avec précision, la tombe 5, la fosse atteint 1,2 m, d'autres dépassent 1 m (tombes 1 et 7).

Les deux tombes les plus anciennes, des enfants de LT B et LT C, n'ont pas donné lieu à une interprétation fine du contenant ; on relève simplement l'entourage de pierres caractéristique, qui souvent se retrouve avec des contenants en bois, en particulier des monoxyles ; pour les autres, deux cercueils de planches servaient à l'inhumation des deux femmes adultes du secteur.

### DISTRIBUTION SPATIALE ET CHRONOLOGIE

Le corpus n'est pas suffisant pour pouvoir interpréter l'évolution de la zone funéraire au cours du temps car on relève une très grande dispersion des sépultures. On fera remarquer que les parcelles de terrain environnantes n'ont pas été totalement explorées (autour du bâtiment, parcelle 12720) ou ont été excavées sans surveillance (ouest de la parcelle 11425). On observe un cas de superposition de tombes (tombe 7 par la tombe 6), avec creusement d'une partie de l'ancienne fosse et ce malgré l'intervalle de temps relativement bref qui sépare les deux ensevelissements. On peut s'interroger sur ce phénomène, lié éventuellement à l'absence de marquage de surface pour la tombe la plus ancienne. Mais ici, la position assez inhabituelle du corps, tête au sud-ouest et jambes croisées, ne pourrait-elle pas correspondre à un traitement particulier de l'individu, au choix délibéré d'évacuer tout souvenir de l'emplacement de la sépulture ? Autre hypothèse, la proximité et le recoupement indiqueraient-ils un lien particulier entre les deux inhumés ?

Dans la partie nord-est de la nécropole, les deux tombes d'enfant (tombes 2 et 3) ne semblent pas être directement liées au reste du groupe (décalage chronologique important entre la plus récente d'entre elles datée de LT C1 et les autres tombes).

Les cinq tombes restantes (tombes 1, 4, 5, 6 et 7) forment un ensemble relativement homogène correspondant à une utilisation des lieux pendant au moins 3 ou 4 générations, depuis la tombe 7, une femme âgée, enterrée au début de LT D1 (avant la fin du 11<sup>e</sup> siècle av. J.-C.) jusqu'à la tombe 4, également une femme âgée, décédée après le milieu du 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C.

Tombe	Sexe	Age	Profondeur du contenant	Type de cercueil	Orientation
St-Guérin	Masculin	Adulte	?	?	?
Tombe 1	Masculin	Adulte	> 0,1 m	Monoxyle	30° E
Tombe 2	Indéterminé	Enfant	?	Planches ou monoxyle	18° E
Tombe 3	Indéterminé	Enfant	?	?	28° E
Tombe 4	Féminin	Adulte	?	Planches	30° E
Tombe 5	Masculin	Adulte jeune	1,2 m	Planches ou monoxyle	23° E
Tombe 6	Masculin	Adolescent	> 0,9 m	Planches ou monoxyle	33° E
Tombe 7	Féminin	Adulte vieux	> 0,1 m	Planches	210° E

Fig. 172 — Données générales sur les inhumations et les architectures des tombes du Petit-Chasseur.



Fig. 173 — Passage de La Matze. Tombe 1. Plat à engobe interne SC98/T1-3 et pot en pâte indigène SC98/T1-2.